

N°174  
juin 2015

# profil

magazine



## VÉLIBUS La Fête de l'iris donne l'exemple

p.11

### Finances

- La dette de la Ville  
entièrement sécurisée

p.8

### DOSSIER

- Risques majeurs :  
savoir s'en protéger

p.5



## Printanières : une mobilisation remarquable du CME

À l'image du Conseil municipal des enfants (CME), dont les membres se sont fortement mobilisés en faveur de l'association Docteur clown, les élus du conseil municipal ont répondu présent et se sont relayés sur le stand de la Ville installé devant le parvis de l'Hôtel de Ville à l'occasion des Printanières, le 25 avril. Avec l'aide de représentants du Sytral, ils ont notamment répondu aux questions des Oullinois concernant la prolongation du métro jusqu'aux hôpitaux Sud.



## Fête de l'iris : une belle réussite !



Près de 10 000 visiteurs ont franchi les portes du parc Chabrières les 9 et 10 mai pour profiter des nombreuses animations proposées à l'occasion de la 25<sup>e</sup> édition de la Fête de l'iris.

Ce rendez-vous familial, culturel et environnemental est aussi l'occasion de mettre en valeur la très belle irisaie, nichée au cœur même du parc, en élisant l'iris de l'année. Et c'est la variété "Ciel et mer" qui a rassemblé près de la moitié des suffrages exprimés.

### Profil n°174

juin 2015

## Sommaire

<b>Arrêt sur images</b> .....	2
<b>Entretien avec le Maire</b> .....	3
<b>Conseil municipal</b> .....	4
> Ordre du jour de la séance du 18 juin (extraits)	
<b>Dossier</b> .....	5-7
> Risques majeurs : savoir s'en protéger	
<b>Oullins au quotidien</b> .....	8-9
> Finances : la dette de la Ville entièrement sécurisée	
> Crèches : prendre en compte la diversité des familles	
<b>La ville bouge</b> .....	10
> Améliorer la sécurité des piétons de la rue Orsel	
> Carnet de chantier	
<b>Environnement</b> .....	11
> Les jardiniers mettent vos sens en éveil	
> Après l'autobus et le pédibus, voilà le vélibus !	
<b>Économie et emploi</b> .....	12
> Chrono de l'alternance : une journée pour décrocher un contrat	
<b>Solidarités actives</b> .....	13
> Les animaux font leur show	
> 10 nouveaux logements intergénérationnels	
<b>Sports, loisirs &amp; culture</b> .....	14-15
> Fête de la musique : la piste aux danseurs	
> L'Europe se construit aussi en musique	
> Théâtre : une nouvelle saison pour tous	
> Piscine : les bassins d'été bientôt prêts !	
<b>Tribunes d'expression politique</b> .....	16-17
<b>Agenda et infos pratiques</b> .....	18

Parution mensuelle, 11 numéros par an  
Imprimé sur papier 100 % recyclé non traité

Directeur de la publication François-Noël Buffet  
Rédactrice en chef Elisabeth Corino  
Rédaction Service communication - Ville d'Oullins  
Photos Mathias Ridde, Service communication - Ville d'Oullins  
Mise en page Service communication - Ville d'Oullins  
Maquette Anatome  
Régie publicitaire Service communication - Ville d'Oullins  
Impression Brailly  
Distribution Publi Services  
Tirage 14 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville.  
Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79.



## Prévenir plutôt que guérir !

*"La définition que je donne du risque majeur, c'est la menace sur l'homme et son environnement direct, sur ses installations, la menace dont la gravité est telle que la société se trouve absolument dépassée par l'immensité du désastre". C'est ainsi que Haroun Tazieff qualifiait le risque majeur, une problématique qui est au cœur de votre magazine ce mois-ci.*



Les catastrophes naturelles font partie des risques majeurs. Elles ont de tout temps marqué la vie des Français : la vidange brutale du lac Saint-Laurent à Bourg d'Oisans en 1218 qui inonda la ville de Grenoble, l'écroulement du Mont Granier en Savoie en novembre 1248 qui engloutit plusieurs villages, l'éruption de la Montagne Pelée en Martinique en 1902 qui dévasta la ville de Saint-Pierre et fit 28 000 morts, le séisme de Lambesc en 1909, la crue de la Seine à Paris en 1910 qui occasionna des dégâts considérables...

Cette liste, loin d'être exhaustive, nous rappelle que malgré les progrès accomplis nous ne sommes toujours pas capables de nous prémunir contre les événements les plus graves et les moins fréquents. Cette liste doit d'ailleurs s'ajouter à celle des accidents liés aux risques technologiques, auxquels nous sommes également exposés en raison de notre proximité avec plusieurs sites industriels.

Quant aux risques naturels, ils restent une réalité dans notre pays. Les deux tiers des 36 000 communes françaises sont exposés à au moins un risque naturel dont 15 000 aux inondations, comme ici à Oullins.

Pour ces raisons, la prévention des risques est une priorité de la Ville et de l'État. Elle s'appuie sur sept piliers complémentaires : la connaissance des aléas et des enjeux ; la surveillance, la prévision, la vigilance et l'alerte ; l'éducation et l'information préventive des citoyens ; la maîtrise de l'urbanisation et du bâti par la réglementation et les plans de prévention des risques ; la réduction de la vulnérabilité ; la protection ; la préparation aux situations d'urgence. C'est ce que nous avons mis en œuvre pour votre sécurité dans nos différents plans d'information, d'alerte et d'intervention. ●

### le mandat

## EN ACTION...

Inauguration  
de la résidence  
étudiante "La Cité"

**09/2014**



Remise de la  
première fleur dans  
les salons de  
l'Hôtel de Région

**03/2015**



Lancement  
du projet de  
Pôle petite enfance  
à Ampère

**07/2015**



**02/2015**

Inauguration du  
nouvel éclairage du  
stade du Merlo



**03/2015**

Inauguration de la  
nouvelle passerelle  
Chabrières  
sur l'Yzeron



**Fin 2015**

Fin des travaux de  
rénovation de la  
deuxième tranche de  
l'école Jules-Ferry



## Conseil municipal du 18 juin

### Double-sens cycliste

Pourquoi avoir mis en place des double-sens cyclistes dans les rues du centre-ville ?

## Ordre du jour (extraits)

### ► Budget

Le Conseil municipal sera appelé à approuver le compte de gestion puis le compte administratif du budget 2014 ainsi que la décision modificative n°1 du budget 2015.

### ► Maintien des taux d'imposition 2015

Les élus devront se prononcer sur la proposition de maintenir les taux d'imposition de 2015 équivalents à ceux de 2014, soit 26,10 % pour la taxe d'habitation, 24,27 % pour le foncier bâti et 34,33 % pour le foncier non bâti.

### ► Convention avec le Théâtre de la Renaissance

Créé en 1982 à l'initiative de la Ville, le Théâtre de la Renaissance est une structure gérée sous le mode de la régie municipale dotée de la personnalité morale et d'autonomie financière. Oullins participe financièrement au fonctionnement de cette régie autonome en prenant en charge une partie de ses dépenses sur le budget communal.

En 30 ans, cet équipement culturel est devenu un pôle de référence dans le domaine de la production et de la diffusion du théâtre musical à l'échelle nationale. Pour soutenir son rayonnement et développer sa création, une nouvelle convention pluriannuelle 2015-2018 va être signée entre la Ville, l'État, la Région et la régie autonome du Théâtre. Grâce au soutien financier de ces différents partenaires, le Théâtre se donne pour objectifs de faire venir le public de toutes les générations à la musique, de briser les barrières sociales et culturelles entre toutes les formes de musique et de devenir un lieu de structuration des nouvelles pratiques pluridisciplinaires.

Pour l'aider dans ses missions, la Ville sera également signataire d'une convention de mise à disposition d'agents municipaux et de locaux communaux annexes : un local de stockage rue

Louis Aulagne et le Bac à Traille pour l'accueil de compagnies en résidence, des créations, répétitions et programmation de spectacles et des actions culturelles.

### ► Adaptation des tarifs scolaires, extrascolaires et périscolaires au quotient familial de la Caf

La mise en place d'une tarification modulée en fonction des ressources des familles est une exigence formulée par la Caisse d'allocations familiales (Caf) dans le cadre du contrat enfance jeunesse, un dispositif qui cofinance les accueils périscolaires et extrascolaires.

Dans un souci d'équité, de cohérence et de simplification des démarches des familles, la Ville propose de fixer ses tarifs municipaux en fonction du niveau de revenus des usagers et du nombre de personnes vivant au foyer, en prenant en considération le quotient familial.

Le Conseil municipal sera invité à se prononcer sur le choix du quotient familial de la Caf comme référence du calcul des différents tarifs municipaux, sur les nouvelles tranches et grilles tarifaires pour la restauration scolaire, les activités périscolaires et extrascolaires à compter de la rentrée scolaire 2015-2016.

### ► Gestion du passage souterrain de la rue Pierre Sépard

Une convention devrait être signée entre la Ville et la SNCF pour la gestion du passage souterrain situé rue Pierre Sépard. Créé après la suppression du passage à niveau, il assure la continuité des cheminements piétons dans le quartier de la Saulaie. Après avoir assuré sa remise en état, la SNCF aura également en charge les travaux de structure de l'ouvrage. La Ville sera quant à elle chargée de l'entretien et du nettoyage des revêtements, des escaliers, de la rambarde, du caniveau et de l'éclairage ●

Le contre-sens cycliste, autorisé dans les zones 30 km/h, est en effet un nouveau dispositif à Oullins. Mais c'est une disposition du Code de la route qui existe depuis de nombreuses années dans d'autres villes. Cependant, nous constatons que cette nouvelle pratique n'est pas encore bien connue de certains usagers.

Pour informer les automobilistes, des articles de presse, tracts pédagogiques et signalisations routières ont été mis en place. Ces aménagements ont été récemment complétés par un marquage au sol qui devrait permettre d'attirer l'attention des conducteurs et les amener à plus de vigilance et de bienveillance envers les deux-roues, pour une cohabitation apaisée entre tous les modes de déplacement.



## Risques majeurs : savoir s'en protéger

Comme de nombreuses communes, le territoire oullinois est exposé à certains risques majeurs, notamment des risques technologiques et d'inondation, dont les habitants doivent avoir conscience pour s'en prémunir.

La Ville s'engage auprès des habitants pour les aider à se protéger au mieux des risques auxquels ils sont exposés en fonction de leur localisation géographique.



Clotilde Pouzergue,  
adjointe chargée  
de l'aménagement  
urbain, du  
développement  
durable et des  
déplacements

### Oullins est-elle une ville "à risques" ?

De par sa situation géographique, sa topographie et son environnement industriel, notre ville est soumise à certains risques qu'il ne faut pas négliger. Ils sont recensés sur le Document d'information communal sur les risques majeurs (Dicrim) édité en 2013 et disponible à l'accueil de la mairie ou sur notre site Internet.

Chaque Oullinois, en fonction de sa localisation sur la commune, n'est pas soumis aux mêmes dangers. C'est pourquoi il est nécessaire que chacun fasse la démarche de se renseigner.

### Comment peut-on s'informer ?

La sécurité des habitants étant une des préoccupations principales de notre équipe, une place prépondérante est donnée à l'information préventive. Le but est que chacun soit conscient des risques afin de s'en protéger et d'en réduire les impacts. C'est la raison pour laquelle l'État et les communes travaillent régulièrement à l'élaboration de Plans de prévention des risques (PPR).

### Comment ces plans de prévention s'appliquent-ils ?

Imposés par l'État, ces PPR réglementent, pour chaque commune, l'urbanisation de son territoire en fonction des risques auxquels elle fait face. Dans les zones les plus exposées, cette réglementation interdit toute construction. Pour d'autres, les constructions sont possibles sous certaines conditions et des aménagements sont imposés à celles déjà en place.

Oullins est soumise aux Plans de prévention des risques naturels inondations (PPRni) Rhône aval (approuvé en 2008) et Yzeron (approuvé en 2013) et au Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) Vallée de la chimie, en cours d'élaboration.

Tous trois ont un impact sur l'urbanisation future de la commune mais aussi sur les biens et activités existants. Nos services municipaux vous accompagnent dans la mise en œuvre des mesures réglementaires prescrites par ces plans, nécessaires à votre sécurité ●

Pour connaître plus précisément les risques à Oullins : <http://macommune.prim.net>

## Mieux comprendre le PPRNi et ses enjeux

**Prescrite en 2010** pour faire suite aux nombreuses inondations survenues ces dernières années, la révision du Plan de prévention des risques naturels d'inondation (PPRNi) de l'Yzeron a été approuvée le 22 octobre 2013. Depuis cette date et en fonction de la localisation de leur habitation, certains Oullinois ont cinq ans pour mettre en œuvre des mesures nécessaires à leur sécurité et à la protection de leurs biens, soit jusqu'au 22 octobre 2018. Passée cette date, au-delà des risques encourus en cas de sinistre, ils s'exposeront à des sanctions financières et pénales.

Pour les aider dans leurs démarches, un document explicatif est distribué aux habitants concernés et des permanences seront organisées à leur intention le jeudi 17 septembre de 17h30 à 19h et le samedi 19 septembre de 9h30 à 12h à l'Hôtel de Ville.

Il est important de garder en mémoire que malgré les gros travaux de requalification de l'Yzeron qui sont en cours, le risque de crues exceptionnelles n'est pas nul. Les zones concernées par le Plan de prévention n'ont ainsi pas été modifiées par le Préfet et des aménagements sont donc à faire par les habitants. Des aides financières sont possibles sous certaines conditions grâce au Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM) créé en 1995 afin d'assurer la sécurité des habitants et de renforcer la protection de l'environnement ●



► **Louis Proton**  
adjoint chargé de la prévention  
et premier vice-président du  
Sagyrc

"Malgré les travaux menés par le Sagyrc depuis quelques mois, l'Yzeron reste une rivière

torrentielle soumise aux crues. La requalification actuelle devrait permettre de réduire les risques d'inondation et la protection sera encore plus sûre lorsque les barrages écrêteurs de crues auront été mis en place en amont de Francheville et en aval de Tassin-la-Demi-Lune. À chaque épisode de fortes pluies, nous sommes très vigilants et nous surveillons régulièrement la montée des eaux. Dès que le Plan de gestion de crise inondation est lancé, tous les riverains qui se sont inscrits au système de télé-alerte sont prévenus par téléphone et peuvent ainsi prendre les mesures nécessaires."

📍 Pour vous inscrire au système de télé-alerte inondation :

[www.ville-oullins.fr/vie-quotidienne/risques-majeurs-507.html](http://www.ville-oullins.fr/vie-quotidienne/risques-majeurs-507.html) ou 04 72 39 73 13.

## Zones rouges et bleues : un périmètre à respecter

À Oullins, le PPRNi définit principalement des zones rouges où toute nouvelle construction est interdite et des zones bleues sur lesquelles les constructions sont possibles mais de manière limitée. Pour définir ce zonage, le Plan s'appuie sur les aléas, c'est-à-dire les risques encourus sur un secteur en fonction de la vitesse et de la hauteur de l'eau mesurées lors d'une crue de référence. Il répertorie également les enjeux, c'est-à-dire les zones d'habitation et les zones d'activité qui sont situées dans le périmètre à risque. Le croisement des aléas et des enjeux permet ensuite de créer les zones.

Nous rappelons à tous les riverains de l'Yzeron qu'avant toute construction ou aménagement sur leur terrain, ils doivent impérativement déposer un dossier au service urbanisme qui validera ou non leur projet en fonction de la zone dans laquelle ils se trouvent. Par exemple, l'autorisation de reconstruction d'un

bâtiment existant n'est pas automatique.

À noter également que pour les gros travaux de construction, l'expertise d'un géomètre est obligatoire afin de vérifier que le futur bâti sera bien érigé au-dessus du seuil d'inondabilité fixé par le PPRNi.

Faire des travaux sans autorisation est un délit ! Soyez vigilants et respectueux des consignes qui ont été fixées dans l'objectif de protéger au mieux tous les riverains et leurs biens ●

📍 Pour savoir si votre habitation est située en zone inondable

[www.ville-oullins.fr/vie-quotidienne/risques-majeurs-507.html](http://www.ville-oullins.fr/vie-quotidienne/risques-majeurs-507.html)



## Les riverains de l'Yzeron se mobilisent

Chez les Chaury, un tuyau est adaptable à la gouttière pour dévier les eaux de pluie vers le jardin et éviter ainsi la surcharge du réseau d'évacuation des eaux usées.

Pour faire face aux risques, de nombreux habitants ont choisi de se protéger individuellement. Certains ont installé des clapets anti-retour empêchant ainsi l'eau de remonter par les égouts, d'autres se sont équipés de sacs de sable ou de barrières anti-inondations bien utiles pour stopper l'eau aux portes de leur habitation. Tous les moyens sont bons pour lutter contre les crues ! Une attention particulière est également portée par les riverains aux travaux de requalification de la rivière. Attentifs à chacune des étapes de transformation du cours d'eau, ils participent au projet en faisant part au Sagyrc, maître d'œuvre, des problèmes rencontrés sur le terrain ●



► **Renée Chaury**  
habitante équipée

"Nous habitons une maison située aux bords de l'Yzeron depuis 1977. Jusqu'en 2003, nous n'avons jamais été touchés par les inondations. Mais, cette fois-là, nous avons eu 85 cm d'eau dans notre garage ! Tout a été

abîmé. Après cette crue, nous avons donc décidé d'améliorer les rangements du sous-sol en plaçant tous les éléments stockés dans des caisses facilement déplaçables. Mais cette situation n'était pas satisfaisante. En 2010, nous nous sommes regroupés avec plusieurs voisins pour protéger nos accès exposés à l'aide de batardeaux, des barrières anti-inondations. Parallèlement, nous avons complété cette protection par l'installation de clapets anti-retour sur le réseau d'évacuation des eaux usées. Enfin, nous avons prévu l'installation d'une adaptation à placer sur le cheneau d'évacuation des eaux pluviales pour éviter les surcharges et rediriger ces dernières vers le jardin. Ces dispositifs nous permettent d'être plus sereins lors d'épisodes pluvieux intenses."

► **Jean-Luc Vidalot**  
nouveau président du Comité d'intérêt local  
du quartier du Merlo (CILQM)



"Notre association a pour mission de préserver la qualité de vie des habitants du quartier du Merlo, d'améliorer leur environnement et leur sécurité et de veiller à la prise en compte de

tout problème lié à l'aménagement de l'Yzeron. Les membres du bureau et moi-même essayons de participer aux prises de décisions en prenant part aux réunions du Sagyrc lorsque nous sommes conviés et en étant vigilants quant aux difficultés rencontrées par les habitants du secteur. Le projet de requalification de la rivière a bien avancé et nous allons suivre avec intérêt les prochaines étapes. Même si les habitants du haut de la rue ne sont pas concernés par la montée de l'Yzeron, nous attendons tous avec impatience les travaux qui vont être faits sur la RD42 qui devraient permettre au Merlo d'être préservé des crues trentennales et la construction des barrages écrêteurs de crues qui nous protégeront des crues centennales."

## Le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT)



Les Plans de prévention des risques technologiques (PPRT) ont été institués après la catastrophe de l'usine AZF de Toulouse survenue en 2003. Ce sont des outils élaborés pour protéger les populations proches de sites industriels à haut risque.

Actuellement, Oullins est concernée par le PPRT de la Vallée de la chimie en raison de la présence de l'usine Arkema à Pierre-Bénite et du dépôt pétrolier du port Édouard-Herriot à Lyon 7<sup>e</sup>.

Depuis quelques mois, une réflexion est engagée entre les Villes, l'État et la Métropole pour qu'un nouveau PPRT soit approuvé en 2016. Le PPRT étant porteur d'enjeux particulièrement forts et d'impacts directs sur la population, des réunions publiques ont été organisées. Les efforts fournis par Arkema pour sécuriser ses installations et les différentes études de dangers menées sur le secteur devraient permettre de réduire les

périmètres soumis aux risques et n'impacter plus qu'une quarantaine d'habitations et une vingtaine d'entreprises à Oullins.

Avant que ce PPRT soit approuvé, une enquête publique sera ouverte en fin d'année. Tous les Oullinois concernés par ce Plan seront alors invités à consigner leurs avis sur un registre ●



# Finances : la dette de la Ville entièrement sécurisée

En signant ce mois-ci, un protocole d'accord avec la Sfil (ex-Dexia), la Ville concrétise les efforts engagés dès 2009 pour sécuriser sa dette. Au final, une opération qui n'aura pas coûté un euro aux Oullinois.

Pour financer leurs investissements et développer les équipements et infrastructures nécessaires au quotidien des habitants, les Villes ont régulièrement recours à l'emprunt. En 2007, Oullins a ainsi renégocié une partie de sa dette en contractant - comme de nombreuses autres collectivités territoriales - des emprunts dits "structurés" bénéficiant d'un taux d'intérêt très avantageux qui pouvait varier sous certaines conditions. La crise financière de 2008 ayant totalement changé la donne, la Ville a rapidement modifié sa stratégie.

### Un taux moyen stable

Dès 2009, et chaque fois que cela a été possible, Oullins a ainsi renégocié avec Dexia/Sfil et la Caisse d'Épargne, les organismes bancaires prêteurs. Ces actions ont eu pour effet de limiter au maximum les coûts financiers des quatre emprunts concernés. Entre 2007 et 2015, le taux d'intérêt moyen global a ainsi été maintenu à 4,39 %, en dessous des taux fixes proposés à la même époque qui variaient entre 4,70 % et 5,10 %.

Malgré un contexte financier défavorable, la Ville a donc maîtrisé ses échéances sans perdre un euro. Parallèlement à ces négociations, et à l'instar du Conseil général du Rhône ou de la Ville de Saint-Étienne, elle a engagé une procédure contentieuse contre Dexia/Sfil pour défaut d'information concernant les dangers potentiels de ces emprunts structurés.

### Un fonds de soutien

Conscient des difficultés rencontrées par les collectivités toujours détentrices de ces emprunts structurés, le Gouvernement a créé, en 2014, un fonds de soutien récemment porté à trois milliards d'euros sur 15 ans et financé à parts égales par les banques françaises et l'État. Les aides qui seront accordées doivent permettre aux collectivités de transformer leurs emprunts structurés en emprunts sécurisés. La Ville a déposé un dossier auprès de la Préfecture pour bénéficier du fonds de soutien dont le montant de l'aide est estimé à 55 % du coût global de sortie ●

## Les chiffres

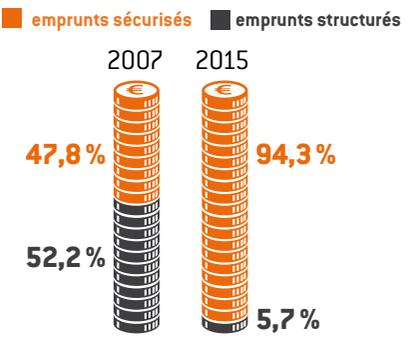
**4,39 %**

Taux d'intérêt des emprunts structurés entre 2007 et 2015

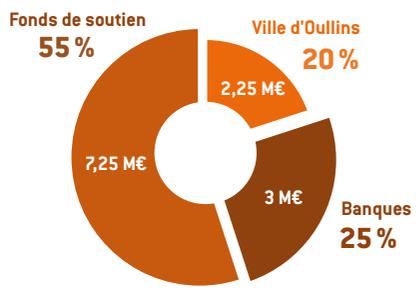
**3,85 %**

Taux d'intérêt des emprunts à partir de 2016

La qualité des emprunts (en % de la dette totale)



La répartition du paiement de l'IRA (Indemnité de remboursement anticipé)



► **Christine Chaland**  
adjointe en charge des finances

"Les négociations menées depuis de nombreuses années avec Dexia/Sfil nous ont permis de sécuriser notre dette à 95 %.

Les 5 % restants ne présentent pour l'instant aucun risque puisqu'ils ont encore un taux d'intérêt fixe jusqu'en 2022, cela nous laisse le temps pour de nouvelles discussions. Ce sont ces actions de long terme, ajoutées au fonds de soutien mis en place par l'État, qui nous permettent de transformer nos emprunts structurés en emprunts sécurisés.

Dès 2016, grâce au travail mené par les élus et les services de la Ville, le taux moyen de la dette de la collectivité ne dépassera pas 3,85 %, contre 4,39 % en 2015."

## CRÈCHES

### Prendre en compte la diversité des familles

Au fil des années, les familles changent, s'agrandissent, se recomposent. Ces évolutions créent une diversité, qu'elle soit sociale, culturelle, organisationnelle..., que la Ville souhaite prendre en compte. Pour cela, elle lance, dans toutes les crèches, sa démarche "Bien accueillir toutes les familles 2015-2017".

S'inscrivant dans la continuité du travail participatif mené depuis plusieurs années à Oullins, cette réflexion vise à améliorer la prise en charge des tout-petits en impliquant les professionnels dans un travail d'observation, d'analyse et d'évolution de leurs pratiques. La dimension inter-structures a été privilégiée afin de favoriser et d'enrichir les échanges entre les différentes crèches.

L'animation de cette démarche a été confiée à Myriam Mony, spécialiste de la petite enfance et auteure de nombreux ouvrages consacrés à la diversité. Elle travaillera en binôme avec la coordinatrice petite enfance de la Ville. Grâce à leurs connaissances et leurs savoir-faire, elles

guideront la réflexion, apporteront des repères théoriques et soutiendront le travail réalisé tout en instaurant un équilibre entre les besoins des familles et les déclinaisons possibles dans chaque structure. Les parents sont invités à se joindre au débat en faisant part de leurs attentes et de leur point de vue. Deux groupes de travail sont ainsi composés, un groupe de professionnels et un groupe de parents de chaque crèche (CCAS, Acso et Brins d'étoiles) qui se retrouveront régulièrement pendant deux ans pour, établir un diagnostic puis réfléchir conjointement à des pistes d'évolution autour de ces thématiques centrales que sont la diversité et la co-éducation ●



#### ► Marie-Laure Piquet-Gauthier

adjointe chargée de la petite enfance, de la famille, de la santé et du handicap

"En travaillant au quotidien avec les Oullinois, nous avons fait le constat qu'il n'y a plus réellement de schéma familial classique. Il faut donc prendre en compte cette évolution et apporter un véritable soutien à la fonction parentale en accompagnant chaque famille et en prenant en compte ses spécificités. Cette réflexion devrait permettre de faire évoluer les pratiques de manière profonde et durable et témoigne à nouveau du dynamisme de la politique menée en faveur de la petite enfance sur la commune."



#### ► Myriam Mony

"Prendre en compte la diversité des familles, cela veut dire leur rendre les crèches accessibles, en adaptant la façon dont on s'adresse à eux et en créant un espace de rencontre. La première rencontre entre le personnel d'une structure petite enfance et les parents est d'ailleurs fondamentale car elle permet une mise en confiance essentielle qui va ensuite se développer au fil des mois..."



#### Bienvenue à Brins d'étoiles de l'Est

Brins d'étoiles vient d'ouvrir sa deuxième structure, à quelques mètres seulement de la première.

Un succès mérité pour cette micro-crèche dont la mission est de faire grandir les enfants au naturel (aménagement des espaces dans le respect de l'environnement, alimentation biologique, produits d'entretien naturels, éveil des enfants à l'écologie...).

Son travail partenarial avec la Ville permet de diversifier l'offre d'accueil et de répondre aux besoins et aux souhaits des familles.

[www.brinsdetoiles.com](http://www.brinsdetoiles.com)

#### Restauration scolaire et activités périscolaires 2015-2016

Attention ! Les inscriptions pour les activités périscolaires et la restauration scolaire 2015-2016 auront lieu cette année du 22 juin au 28 août.

**Après le 28 août, les inscriptions pour les activités périscolaires du premier trimestre ne seront plus acceptées.**

#### Affaires scolaires

04 72 39 73 13

#### Des activités pour l'été

Les 6-14 ans pourront prendre part aux animations sportives, culturelles et ludiques proposées par la Ville du 6 au 31 juillet et du 17 au 28 août. Toutes les activités seront encadrées par des professionnels qualifiés et auront lieu dans les parcs de la ville, les gymnases, au stade du Merlo mais aussi à la Mémo ou encore à la piscine... Les inscriptions sont possibles les jeudi 4, lundi 8, mercredi 10 et jeudi 11 juin auprès de la direction de l'animation et de la jeunesse située place Anatole-France, sous réserve de places disponibles.

#### Renseignements

[www.ville-oullins.fr](http://www.ville-oullins.fr)

04 78 45 12 38

#### Trouver une assistante maternelle

Deux temps forts sont programmés au Pôle petite Enfance Bussière :

> Une soirée "assistantes maternelles, mode d'emploi" pour tous les parents qui s'interrogent sur ce mode de garde, mardi 25 juin de 20h à 22h (inscription au 04 37 22 51 80)

> Une rencontre parents - assistantes maternelles lors de la matinée portes ouvertes du relais samedi 27 juin de 9h30 à 12h30. (inscription souhaitée avant le 24 juin au 04 37 22 51 83 ou [ram@ville-oullins.fr](mailto:ram@ville-oullins.fr)).



## Améliorer la sécurité des piétons de la rue Orsel

En attendant le prolongement du métro B aux hôpitaux Lyon-Sud prévu pour 2022, plus de 20 000 voyageurs transitent chaque jour par la station Gare d'Oullins et des centaines de piétons empruntent la rue Orsel. Une rue qui va bénéficier cet été de travaux.

Afin de renforcer la sécurité des piétons dans la partie ouverte à la circulation de la rue Orsel, des travaux d'élargissement des trottoirs vont être effectués par la Métropole, à la demande de la Ville.

Les stationnements de part et d'autre de la voirie ne seront pas modifiés mais la chaussée sera réduite, permettant ainsi de limiter la vitesse des automobilistes.

Une première phase, prévue cet été, sera consacrée à la réfection et à l'extension du trottoir situé du côté du lycée Orsel. Les abords de l'établissement scolaire seront également réaménagés

et végétalisés, offrant une meilleure identification et une sécurisation renforcée du lieu.

Un stop sera parallèlement créé sur la rue Charton à la hauteur de la rue Orsel, donnant la priorité aux voyageurs qui transitent entre la partie piétonne et celle non piétonne de la rue.

La deuxième phase des travaux, autrement dit la rénovation du trottoir situé de l'autre côté de la rue, sera entamée une fois le gros œuvre de l'immeuble prévu à l'angle de la rue Aulagne terminé ●

# CARNET DE CHANTIER



### DÉDOUBLEMENT DE L'ARRÊT DE BUS OULLINS MAIRIE

Plus de 600 passagers attendent chaque jour le bus en provenance de Lyon à l'arrêt Oullins Mairie, situé devant le 120 Grande rue. Pour faciliter l'accès aux commerces situés à proximité, un second arrêt va être installé quelques mètres plus loin, rue Jean-Jacques Rousseau, pour tous les usagers des lignes C7 et 88. Les travaux commenceront mi-juin pour une durée de trois semaines et permettront de réorienter sur ce nouveau lieu plus du tiers des voyageurs.



### MARQUAGE AU SOL EN ZONE 30

Afin de sécuriser le déplacement des vélos dans la zone 30 et notamment dans les rues à sens unique où le double-sens cyclable est autorisé, un marquage au sol a été réalisé fin mai. Une piste cyclable a également été matérialisée rue Diderot, seule voirie de la zone assez large pour permettre cette réalisation.



### UN TROTTOIR-TEST

Pour que les piétons puissent se déplacer sans danger rue Francisque-Jomard, entre la rue du Merlo et la rue Salvador-Allende, un test de trottoir matérialisé par des blocs béton sera fait entre le 10 et le 30 juin. Si l'essai s'avère concluant, un trottoir d'une soixantaine de mètres de long sera créé dans la foulée.

## Les jardiniers mettent vos sens en éveil

Avec l'arrivée des beaux jours, vient aussi le plaisir des balades. Des balades qui éveilleront vos sens grâce au travail fourni ces dernières semaines par les jardiniers municipaux pour embellir la ville et plus particulièrement le parc Chabrières et les squares Nürtingen et Pescia-Levato. C'est à votre vue qu'ils ont d'abord pensé en composant des massifs colorés dans des tons jaunes, orangés, rouges et blancs. Mais c'est aussi votre odorat qu'ils solliciteront avec la plantation d'aromatiques : sauge, ciboulette, ail, fenouil, origan, basilic, thym ou sarriette...

Et pour un aménagement soigné, fleurs et plantes ont été intégrées dans des structures originales et adaptées aux lieux dans lesquels elles sont installées. Une brouette en bois et un panier d'osier tressé sur les squares Nürtingen et Pescia-Levato tandis que des instruments de musique sont disséminés à travers le parc Chabrières. Avec un peu d'imagination, c'est donc aussi votre ouïe qui est appelée à vibrer !

En revanche, il vous est recommandé - pour cette fois - de laisser de côté le goût et le toucher, les plantes n'aimant pas le contact des petits doigts curieux et parfois brusques... ●

### Semer les graines d'une deuxième fleur...

Promue ville fleurie depuis la fin de l'année dernière, Oullins vise aujourd'hui l'obtention d'une seconde distinction. Même si le fleurissement n'est pas le seul critère pris en compte par le jury, il compte bien évidemment dans le résultat final. En plus du rendu esthétique des aménagements, c'est aussi la démarche développement durable de la Ville qui est évaluée. Un travail quotidien est mené pour valoriser nos espaces et entretenir les sites horticoles et naturels dans le respect de l'environnement. Les plantes vivaces par exemple, résistantes au changement de saison, sont privilégiées par nos jardiniers car plus tenaces. Certains végétaux ont une seconde vie en étant replantés dans d'autres lieux ou redistribués au P'tit jardin de la Saulaie ou aux écoles qui ont des projets pédagogiques autour du jardin ●

## Après l'autobus et le pédibus, voilà le vélibus !

Chaque année, la Fête de l'iris encourage les participants à plus d'éco-responsabilité. Cela passe par l'installation de poubelles de tri et d'un composteur, par la mise en place d'ateliers de recyclage ou de rempotage mais aussi par une sensibilisation aux déplacements en mode doux.

C'est dans cette optique que, le dimanche matin, la Ville a appelé tous les Oullinois à se joindre au vélibus. Au programme : une balade cyclable et festive à travers la ville, dont la sécurité était assurée par du personnel municipal aidé des associations Pignon sur rue et l'Atelier du chat perché, en partenariat avec Janus France. Le départ a eu

lieu parc de Sanzy et une cinquantaine de participants ont rallié les hauteurs de Chabrières en passant par le centre-ville et la Saulaie, encouragée dans sa progression par l'Ethnofanfare.

"Ce vélibus est une très belle réussite avec un nombre important de participants et notamment d'enfants, se félicite Clotilde Pouzergue, adjointe chargée de l'aménagement urbain, du développement durable et des déplacements. Je souhaiterais adresser un remerciement particulier à l'association Janus France qui nous a accompagnés tout au long du parcours ainsi qu'aux élus et aux services qui se sont mobilisés pour nous proposer une autre façon de découvrir la ville, à vélo et en musique..." ●



► Anke, cycliste confirmée

"Cette balade est vraiment une idée sympa. Je fais du vélo tous les jours pour me rendre sur mon lieu de travail situé dans le haut de la Grande rue mais l'idée d'une promenade en famille m'a beaucoup plu. Étant une cycliste régulière, je connaissais les rues que nous avons empruntées mais je n'avais pas forcément conscience de tous les petits bouts de pistes cyclables qui existent un peu partout à Oullins. L'idéal serait maintenant de les relier entre eux pour faire un grand parcours sécurisé. En attendant, je garde un très bon souvenir de ce rendez-vous festif."



► Christian, cycliste en devenir

"J'ai appris que la Ville proposait cette balade dans le cadre de la Fête de l'iris en lisant Profil et je me suis dit « Pourquoi pas ? ». Prendre part au vélibus m'a permis de ressortir mon vélo abandonné depuis le 20<sup>e</sup> siècle... et surtout de voir la ville autrement. Et puis ce n'est pas tous les jours qu'on roule en musique, c'était vraiment une balade super sympa ! Grâce à cette initiative, je pense que je vais me remettre au vélo plus souvent pour profiter des pistes que nous avons parcourues."

## Chrono de l'alternance : une journée pour décrocher un contrat

Les recruteurs étaient concentrés, les candidats déterminés... même si le contexte était un peu différent de celui dans lequel se déroule habituellement un entretien d'embauche, les enjeux étaient bien réels.

Tous les participants à la quatrième édition de la journée de l'alternance étaient là pour décrocher un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation nécessaire à leur future carrière. Dès leur arrivée, ils ont été accueillis et pris en charge par les élèves en bac pro accueil du lycée Orsel. Après avoir consulté les 263 offres disponibles, les candidats se sont dirigés vers les stands concernés pour échanger avec les recruteurs. Certains jeunes ont eu une réponse immédiate ! D'autres devront probablement passer un entretien complémentaire. Dans tous les cas, cette journée initiée par la Chambre de commerce et d'industrie, en partenariat avec la Ville d'Oullins, la fédération des entreprises du Sud-Ouest lyonnais Solen, Pôle emploi et la

Chambre de métiers et de l'artisanat aura permis de faciliter les échanges et les rencontres entre une trentaine d'entreprises et près de 500 visiteurs ●



► **Clément Delorme, conseiller municipal chargé de l'emploi**

"Ce Chrono est aujourd'hui identifié comme un rendez-vous incontournable de l'emploi dans le Sud-ouest lyonnais.

Sa pérennité témoigne de la confiance qu'ont les entreprises à l'égard de cet événement qui a su prouver son efficacité.

L'alternance est un outil très formateur et essentiel pour faire découvrir aux lycéens la réalité du monde du travail. En co-organisant cette journée, la Ville favorise le rapprochement entre les entreprises et les demandeurs d'emploi, en l'occurrence les jeunes, dans le difficile contexte économique que l'on connaît actuellement".



► **Lylia, 20 ans, à la recherche d'un contrat d'apprentissage**

"J'ai postulé dans une école pour un BTS Négociation relation client et je suis venue aujourd'hui pour trouver une entreprise spécialisée dans le recouvrement.

Mais au lieu de décrocher un emploi, j'ai fait la connaissance de recruteurs d'un centre de formation spécialisé dans les techniques de crédit management. Ils m'acceptent comme élève à la rentrée et ce sont eux qui se chargent de trouver l'employeur qui me prendra en alternance. J'ai découvert hier soir l'existence de ce Chrono grâce à une amie et je ne regrette pas du tout d'être venue car j'ai réussi à concrétiser ce qui n'était, ce matin encore, qu'un projet".



► **Sharlène, 17 ans, 1<sup>er</sup> bac pro accueil au lycée Orsel**

"Notre participation à cette journée nous permet d'appliquer, en situation professionnelle, les enseignements vus en cours.

Nous sommes là pour filtrer les entrées et sorties des candidats et pour les accompagner vers le stand qui les intéresse. Nous avons déjà rempli ce rôle pour la CCI de Lyon ou lors d'un événement à la Bourse du travail.

J'aime le contact avec les visiteurs et le fait de pouvoir les renseigner et leur venir en aide. J'espère un jour devenir hôtesse de l'air".



► **Pascal, manager commercial, Despi traiteur**

"Manager commercial d'une trentaine de magasins Dia et Grand Frais dans la région, j'ai quelques difficultés à recruter des bouchers. C'est la raison pour laquelle je suis là aujourd'hui. C'est ma première participation à cette journée et j'ai pour l'instant reçu trois candidats. Deux d'entre eux sont des jeunes qui arrivent dans la région et qui ne savent pas comment faire pour trouver un emploi. Je leur ai présenté l'entreprise et son dynamisme en faveur de l'apprentissage. Nous recrutons près de 200 jeunes chaque année. Un apprenti qui s'applique et réalise de belles performances a ensuite toutes les chances d'être embauché."

### Un drive paysan innovant

Depuis fin avril, vous avez la possibilité de commander des produits frais issus d'exploitations agricoles de la région lyonnaise grâce au tout nouveau site [www.drivepaysanslyonnais.fr](http://www.drivepaysanslyonnais.fr) Fruits et légumes, viandes et volailles, produits laitiers, œufs, vins, jus de fruit... en quelques clics vous passez commande au plus tard le mardi soir et votre panier est disponible le jeudi entre 17h et 20h au point de retrait situé 133 avenue de l'Aqueduc de Beaunant (parking Vulco).

#### 📍 Renseignements

[www.drivepaysanslyonnais.fr](http://www.drivepaysanslyonnais.fr)

### Fagerhult s'installe avenue Jean-Jaurès

Créée en 1945 dans la forêt de Habo, cette société suédoise spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de systèmes d'éclairages professionnels ne cesse de se développer. Pour son installation en France, elle a choisi Saint-Genis-Laval en 2008 et s'étend désormais à Oullins dans l'un des bâtiments du parc d'activités de la Flamme, situé à la Saulaie.

#### 📍 Renseignements

[www.fagerhult.com/fr/](http://www.fagerhult.com/fr/)

### Bienvenue

- Citron vert (salon d'esthétique sans rendez-vous)  
100 Grande rue
- L'Authentik (sandwicherie)  
45 rue Pierre Sépard
- L'appart fitness (club de remise en forme chic et cosy ouvert tous les jours de 6h à 23h)  
56 bd de l'Yzeron  
Ouverture en septembre et prévente des abonnements dès le 8 juin.  
<http://oullins.l-appart.net/>  
06 12 89 73 20
- Mélanie Béraud  
Psychologue solidaire  
Consultations à domicile  
06 24 63 15 79  
[www.psychologie-solidaire.net](http://www.psychologie-solidaire.net)



## Les animaux font leur show !

Une photo avec la girafe, un câlin au petit lapin, une chevauchée fantastique sur le crocodile... autant dire que les créations colorées disposées dans le parc Chabrières pour la Fête de l'iris ont attiré la sympathie des visiteurs. Ils étaient 10 au total, 10 animaux faits de grillage, de papier mâché et de matériaux de récupération.

Il a fallu de nombreuses heures de travail et la patience et l'application d'une dizaine de seniors pour que, sous l'impulsion de l'animateur du restaurant municipal au Goût du jour, ces sculptures prennent vie. Les couleurs des animaux, bien différentes de celles dont ils sont naturellement pourvus, ont été choisies pour éveiller la curiosité des passants et faire travailler leur imaginaire. Tous les participants ont apporté leurs idées au fur et à mesure de séances et chacun s'est impliqué selon ses capacités.

Une bonne idée, un faible budget, de la bonne volonté et de l'imagination ont ainsi permis la réalisation de ces décorations que de nombreux Oullinois aimeraient bien avoir dans leur jardin ! ●



► **Émilie Faillant**, conseillère municipale et responsable du comité d'animation du Goût du Jour

"Toujours prompts à participer aux événements de la commune, les bénévoles du Goût du jour

ont immédiatement répondu présent lorsque le service culturel leur a demandé de participer à la Fête de l'iris. Ils aiment les défis et donner du sens à leur quotidien.

Le travail autour de ces animaux a été long, mais le résultat est à la hauteur de leur implication : époustoufflant !

Apprécisés aux Printanières, plébiscités à la Fête de l'iris, ces animaux poursuivront leur chemin.

Certains iront dans des écoles ou divers lieux de la commune, d'autres seront donnés à l'association L'Orchidée pour rejoindre les enfants malades dans les hôpitaux. Cette aventure a bel et bien été le fruit d'un large partage et d'une grande convivialité. "

## 10 nouveaux logements intergénérationnels



La maison située à l'angle du chemin des Célestins et de la rue Francisque-Jomard était occupée par la congrégation des sœurs du Prado jusqu'en décembre 2012.

À la demande de la Ville qui souhaitait acquérir la bâtisse et ses 1 146 m<sup>2</sup> de terrain, la Métropole a fait valoir son droit de préemption et la Semcoda est responsable de l'aménagement et de l'exploitation des lieux pour les 55 années à venir.

Après quelques mois de réhabilitation et de mise aux normes des 376 m<sup>2</sup> habitables, 10 logements seront mis en location dès septembre : deux T2 d'une surface de 50 m<sup>2</sup> seront proposées à des personnes âgées et huit chambres de 25 m<sup>2</sup> à des étudiants. Des espaces communs seront également aménagés afin que les liens entre les différents occupants, toutes générations confondues, puissent se tisser. Après la rue Charton, le boulevard Emile-Zola, la rue du Perron ou encore la rue de la Bussière, c'est donc un nouveau projet à dimension intergénérationnelle qui se développe en ville ●

### Plan canicule

Afin de prévenir les risques liés à de fortes chaleurs, la Ville organise chaque été un réseau de veille sociale en direction des personnes âgées de plus de 65 ans ou des personnes porteuses de handicap vivant à leur domicile.

Pour en bénéficier, inscrivez-vous sur notre registre.

### Renseignements

CCAS - Hôtel de Ville  
04 72 39 73 13

### Chantiers jeunes

Les chantiers Ville vie vacances (VV) s'adressent aux Oullinois âgés de 16 à 17 ans. En travaillant au contact d'animateurs du service jeunesse de la Ville, ils accomplissent différentes tâches manuelles (peinture, entretien, bricolage...) et bénéficient d'une première expérience formatrice.

Huit chantiers sont prévus cet été : du 6 au 31 juillet (date limite de candidature le 19 juin) et du 3 au 28 août (date limite de candidature le 20 juillet).

### Renseignements

Service jeunesse  
Place Anatole-France  
04 78 45 11 68

### Collecte de sang

Venez donner votre sang les jeudi 11 et vendredi 12 juin de 9h15 à 12h30 et de 15h30 à 19h salle Collovrav (Centre de la Renaissance).

### Renseignements

www.dondusang.net

## Fête de la musique : la piste aux danseurs

Mesdames et Messieurs, ne soyez pas timides, avancez jusqu'à la clairière du parc Chabrières, rejoignez la piste à dansoie et laissez-vous guider par l'équipe endimanchée du collectif Mobil Casbah.

Cette année, pour la fête de la musique, ça va danser !

Avec une scénographie de type bal musette pour son grand rendez-vous final, la Ville souhaite que ce 21 juin soit festif, convivial, familial et totalement décomplexé !

Mais avant d'aller chalooper, vous êtes d'abord invités à profiter des nombreuses animations proposées dès l'après-midi à la résidence de la Californie (chorales et ensemble vocal et instrumental) ou sur la place de la Convention à la Saulaie (atelier rock et concert hip-hop). Puis, direction le parc Chabrières pour une fin de journée des plus rythmées. Rock, jazz, funk, rythm'n'blues, funk, soul, de quoi vous échauffer pour briller ensuite sur la piste à dansoie ●

🏠 **Programme complet sur**  
[www.ville-oullins.fr](http://www.ville-oullins.fr)



► **Anne Pasturel**  
adjointe chargée de la culture

"La fête de la musique est un rendez-vous particulier qui fait la part belle aux amateurs et aux professionnels. Cette année, en choisissant de programmer un bal, nous avons fait le pari d'une formule qui s'adresse à tous les publics.

C'est une véritable invitation à la danse et au voyage grâce à un répertoire très varié.

Après avoir déposé vos affaires au vestiaire, vous pourrez rejoindre l'immense plancher installé sur le sol de la clairière et vous prendre au jeu des chorégraphies collectives proposées par les danseurs chics et rétro de Mobil Casbah. Les plus à l'aise d'entre vous pourront aussi faire des solos ou des duos s'ils le souhaitent !

Nous avons vraiment voulu vous offrir un moment festif qui vous permette de devenir des acteurs de la fête."

## L'Europe se construit aussi en musique

Pour que les jumelages vivent, il faut que les échanges aillent au-delà des rencontres officielles. C'est ainsi qu'une nouvelle partition est en train de s'écrire entre Oullins et Nürtingen. Notre ville jumelle a profité de sa Musiknacht (équivalent de notre fête de la musique) pour inviter les Oullinois de Music'85 et profiter de l'excellente prestation de son Magic'85 Orchestra. En retour, les 20 et 21 juin, Oullins accueillera une délégation officielle composée notamment d'Otmar Heirich, le maire de Nürtingen et de Sonni Leopold, la présidente du comité de jumelages. Nos amis allemands seront conviés à découvrir notre manière de fêter la musique mais ils ne seront pas dépaysés pour autant puisqu'ils retrouveront Lucky13, un groupe nürtingeois (dont le leader est lyonnais) et qui aura, la veille, participé aux 30 ans de Music'85 ! Eh oui, les bons échanges font les bons amis !

Le Comité consultatif oullinois des jumelages (Ccoj) ne peut que s'en réjouir. Très actif pour relancer les partenariats avec nos villes jumelles, il déborde d'énergie et d'idées. Après l'organisation d'une soirée festive mi-avril, c'est à la Fête de l'iris et pour la journée de l'Europe, qu'une vingtaine de membres du comité est partie à la rencontre des visiteurs avec un quiz. Petits et grands se sont prêtés



Quelques membres du Ccoj, lors de la Fête de l'iris et en compagnie de François-Noël Buffet.

au jeu avec entrain et se sont révélés très au fait de l'histoire et des coutumes de nombreux pays européens.

📍 **Vous souhaitez être informés de l'actualité des jumelages ?**  
Envoyez vos coordonnées à [ccoj@ville-oullins.fr](mailto:ccoj@ville-oullins.fr)

## THÉÂTRE

# Une nouvelle saison pour tous

Avec une trentaine de spectacles et une centaine de représentations, la saison 2015-2016 du Théâtre de la Renaissance se veut éclectique, musicale et accessible à tous.

La saison 2015-2016 du Théâtre de la Renaissance, "la première 100% Lecointe", s'ouvrira avec une adaptation musicale de *Vingt mille lieues sous les mers*. Un projet dont la direction musicale sera menée par Gérard Lecointe, qui travaillera avec son ensemble Les Percussions claviers de Lyon.

Deux tiers des spectacles de la prochaine saison sont d'ailleurs dédiés à la musique sous toutes ses formes, et le tiers restant au théâtre, qu'il soit contemporain ou classique.

Une attention particulière est également portée à la création et à l'émergence de propositions venant de jeunes équipes. Parmi les six productions nouvelles, trois seront créées à Oullins.

Le Théâtre de la Renaissance s'enrichit aussi d'une programmation théâtrale et musicale commune avec celui de la Croix Rousse (dirigé par un certain Jean Lacornerie...) et de collaborations avec le Festival Sens interdit, la Maison de la danse, la Biennale Musique en scène et le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon. Le choix des thèmes abordés et des formes proposées se veut ainsi résolument ouvert à tous pour que chacun puisse en profiter. Un spectacle sera même proposé en langue des signes... ●

Abonnements pour la saison 2015-2016 possibles jusqu'au 17 juillet puis à partir du 1<sup>er</sup> septembre  
[www.theatrerenaissance.com](http://www.theatrerenaissance.com)

### ► Gérard Lecointe, directeur du Théâtre de la Renaissance

"Le Théâtre de la Renaissance est une scène conventionnée qui s'inscrit dans le paysage du spectacle vivant depuis de nombreuses années et nous nous devons de proposer un travail de médiation envers tous les publics. Au terme de la première saison en tant que directeur, il m'a fallu trouver un équilibre personnel entre mon travail de musicien et celui de directeur. Je propose aujourd'hui une saison ambitieuse pour que ce théâtre continue d'être nationalement reconnu. La programmation est éclectique, ouverte et populaire, dans le bon sens du terme, avec un équilibre entre des propositions réputées faciles et d'autres un peu plus ardues. C'est excitant de pouvoir travailler avec de jeunes artistes capables de proposer des créations qui nous questionnent, voire nous bousculent."



## Piscine : les bassins d'été bientôt prêts !

**Fermée au public** du 8 au 14 juin, la piscine municipale version été ouvrira ses portes le lundi 15 juin. Mais avant cela, un gros travail de préparation des bassins et de leurs abords est fait par les agents techniques de la structure municipale.

Les gradins, les plages et les terrasses de la cafétéria et du solarium sont lavés et désherbés. Puis, les trois bassins sont vidés et décapés. Enfin, vient le temps de leur remise en eau.

Il faut alors compter trois jours de remplissage et deux jours de chauffage.

Ça y est, la piscine d'été est fin prête pour accueillir tous les nageurs ! ●



Comme tous les étés, des nombreuses animations, incluses dans le prix d'entrée, seront proposées chaque semaine aux baigneurs.

Les lundi, mercredi et vendredi de 10h30 à 11h30 : séances d'aquagym avec un maître-nageur.

Le samedi de 11h à 12h : natation avec les conseils d'un maître-nageur.

Une à deux fois par mois se déroulent également, en alternance, des baptêmes de plongée et des initiation au kayak proposés par des associations sportives de la ville.

Plus d'informations sur le programme précis des animations : [www.ville-oullins.fr](http://www.ville-oullins.fr)

# EN BREF

### Tournoi Éric Abidal

Le Cascol Foot organise, samedi 13 juin au Merlo, la 2<sup>e</sup> édition du tournoi Éric Abidal ouvert aux U12.

#### Renseignements

<http://cascolfootball.footeo.com/>

### Devenez entraîneur du Cascol athlétisme

Le club recherche pour la saison prochaine un entraîneur bénévole pour sa section benjamins/minimes et les spécialités (sprint/lancers/sauts).

#### Renseignements

<http://cascol.athle.com>  
et 06 07 58 35 32

### Stage tennis de table

La Fraternelle propose des stages tennis de table et multi-activités pour les enfants, du 6 au 17 juillet.

#### Renseignements

<http://club.quomodo.com/frattt2004>  
et 06 35 34 34 14

### Graines de championnes

> En trampoline, Laura et Jade (Cisag) remportent la Coupe nationale en synchro junior. Laura décroche également la 3<sup>e</sup> place en solo.

> En badminton, Joanna Chaube (Baco) remporte le titre de championne de France junior et vice-championne en mixte.

### Écohlité : vente aux enchères

Après avoir été exposées dès 14h, les œuvres des étudiants d'Écohlité seront mises à prix lors d'une vente aux enchères prévue le mercredi 24 juin à 19h dans la salle des fêtes du parc Chabrières.

#### Renseignements

04 78 56 35 82

## Élu(e)s socialistes et apparenté(e)s "Oullins demain"



Joëlle SÉCHAUD



Jérémy FAVRE



Raphaël PERRICHON

Oullins, bénéficiant de la politique de développement des transports en commun du SYTRAL, devrait être une place forte de la mobilité des personnes : elles sont des milliers à traverser la ville chaque jour à pied, à vélo, en bus ou en voiture pour accéder au métro et parcourir l'agglomération. En revanche, l'inaccessibilité intramuros, de la responsabilité du maire, sanctionne la vie quotidienne de beaucoup d'Oullinois/es. Nous souhaitons que la municipalité engage les travaux nécessaires pour rendre la ville à tous ses habitant/es. Aussi avons-nous posé, lors du conseil municipal du 12 mars dernier, une question diverse sur la nécessité d'un agenda d'accessibilité programmée et sur les raisons ayant motivé la dissolution du comité consultatif du handicap en cours de mandat précédent. Le maire nous ayant répondu que la ville avait déposé cet agenda, nous avons formulé une demande écrite pour que son texte nous soit transmis. Réponse écrite du cabinet du maire : "l'agenda n'a pas encore été déposé et le sera en septembre", date ultime fixée par la loi...

Une ordonnance du 26-09-2014-art.11 stipule qu'une commission communale pour l'accessibilité est créée dans les communes de 5 000 habitants et plus, composée des représentants de la commune, d'associations ou d'organismes représentant les personnes handicapées, de ceux représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques et d'autres usagers de la ville. Cette commission, destinataire des projets d'agendas d'accessibilité programmée, dresse le constat d'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics, des transports. Elle établit un rapport annuel présenté en conseil municipal et fait des propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant. Elle organise un recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées. Pourquoi le maire, en ayant supprimé le comité du handicap, va-t-il à contre-courant de la loi et s'exonère-t-il du bien vivre de tous ?

Contact : [www.oullinsdemain.fr](http://www.oullinsdemain.fr) ●

## Élu(e)s "Oullins Bleu Marine"



Alain GODARD



Anne NEOUEÇAUR-CHUBURU

### Le métro à Oullins

La majorité et l'opposition de gauche nous présentent l'arrivée du métro à Oullins comme une grande réussite et un atout formidable pour notre ville. Certes le métro et les transports en commun sont une nécessité dans les grandes villes. Mais Oullins est-elle une grande ville ? Non.

La ville d'Oullins avait déjà ses transports en commun qui la desservait, parfois même à son détriment car ils encombraient et encombrèrent de plus en plus la Grande rue par des arrêts mal placés bloquant la circulation et des lignes qui ne font que traverser la ville sans rien lui apporter. Comme toute médaille il y a un revers à l'arrivée du métro. Elle connaît depuis les inconvénients d'un arrondissement de Lyon comme si nous étions devenus justement un

arrondissement de Lyon sans en être un, et avec ça, adieu notre tranquillité. Toutes les communes voisines qui ont, elles, gardé leur tranquillité (Chaponost, Brignais, Saint-Genis-Laval, etc.) se précipitent à Oullins pour prendre le métro augmentant ainsi le flux automobile dont nous n'avions vraiment pas besoin.

L'arrivée du métro à Oullins amène aussi un brassage supplémentaire de tous types de population dont nous n'avions pas besoin non plus.

Mais est-ce que le métro apporte quelque chose aux commerces ? Mais non, soyons honnêtes. Est-ce que vous voyez les Lyonnais venir faire leurs "courses" à Oullins avec le métro ? ●

## Élu "La Gauche Oullinoise"



Bertrand MANTELET

### And the winner is...

LES BANQUES ! Cette fois, c'est officiel, Oullins abandonne toutes les poursuites contre les banques qui lui ont vendu des emprunts dits "toxiques", et choisit de les payer. Pour ce faire, la mairie se fera aider par l'État via le fonds de soutien aux collectivités. En résumé : les banques qui voulaient s'enrichir sur le dos de la mairie grâce à des produits financiers

toxiques, seront intégralement remboursées - avec les intérêts - grâce à la double contribution des contribuables oullinois (par leurs impôts à l'État et à la commune).

De leur côté, elles ne seront pas inquiétées et augmenteront leur marge !

{LGO: PCF, FG, GRAM et non-encartés} ●

## Élu EELV et apparentés



Jérémy BLOT

À l'heure où l'enquête publique s'est close sur le prolongement du métro B, on est en droit de se questionner sur les déplacements à Oullins.

En effet, les principales artères de communication sont bouchées par la circulation routière, les déplacements piétons ne sont pas toujours des plus aisés notamment pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes,

et les pistes cyclables quasi inexistantes.

C'est pourquoi nous demandons à Monsieur le Maire de lancer une étude sur la mobilité. Cette étude (suivie d'actions naturellement) permettrait de réorganiser les déplacements dans Oullins en favorisant les modes doux conformément aux engagements de la Ville dans notre Agenda 21 ●

## Groupe "Oullins au cœur"



François-Noël BUFFET Gilles LAVACHE Clotilde POUZERGUE



Marianne CARIU Christian AMBARD Louis PROTON



Christine CHALAND Georges TRANCHARD Marie-Laure PIQUET-GAUTHIER



Anne PASTUREL David GUILLEMAN Philippe LOCATELLI



Hubert BLAIN Bruno GENTILINI Blantine BOUNIOL



Emilie FAILLANT Adrienne DEGRANGE Clément DELORME



Danielle KESSLER Philippe SOUCHON Françoise POCHON



Marcelle GIMENEZ Bertrand SEGRETAIN Sandrine HALLONET-VAISMAN



Frédéric HYVERNAT Chantal TURCANO-DUROUSSET Sandrine GUILLEMIN



Paul SACHOT

## Qui paie ses dettes...

Parce que la mise en contexte est souvent le gage d'une meilleure compréhension, faisons un peu d'histoire si vous le voulez bien.

Rappelons-nous ainsi qu'en 2007, plus de 5 500 collectivités et établissements publics de toutes tailles et de toutes tendances se sont vus proposer (rien que par Dexia) près de 25 milliards d'euros d'emprunts dits "structurés" pouvant comporter des risques liés aux taux de change entre les monnaies.

Il n'est pas inutile de rappeler aussi qu'à l'époque, les principaux bailleurs de fonds publics tels que Dexia, les Caisses d'Épargne ou la Société Générale ne proposaient quasiment que ce type de produits à leurs clients. Ces emprunts, qui ont constitué jusqu'à 20 % de l'encours de la dette de l'ensemble des collectivités françaises, étaient pour moitié indexés sur la parité euro/franc suisse.

À cette époque également, les membres de l'opposition, pourtant toujours prompts à donner des leçons, n'y trouvaient rien à redire. Pas une remarque, ni au moment de la renégociation de notre dette avec ces produits, ni au conseil municipal suivant lors du compte-rendu des décisions prises par notre équipe en avril 2007, pas plus lors de l'approbation du compte administratif, pas plus lors des sept années suivantes où le groupe PS et apparentés (pour ne citer que lui), pourtant appliqué à "crier au loup", a voté toutes les délibérations d'information sur la dette qui lui étaient proposées et contre lesquelles il aurait pu s'opposer pour exprimer son mécontentement.

Pourquoi l'opposition, à gauche (ou à gauche de sa gauche), fidèle à elle-même, a-t-elle choisi les gesticulations, multipliant les déclarations catastrophistes sur ce sujet ?

La réponse est simple : parce que la seule arithmétique qu'elle pratique est le calcul... politique ! Parce qu'à la réalité du marché et de la crise de 2008 elle a préféré le dogme de la lutte des classes et du combat contre le grand capital : "mon ennemi c'est la Finance...". On a vu le résultat !

Tous ceux qui se penchent un instant sur nos budgets municipaux, sur nos emprunts et sur la

communication transparente que nous faisons de notre dette depuis des années savent que nous étions attentifs au risque potentiel que ces emprunts pouvaient représenter pour nos finances. C'est la raison pour laquelle nous avons progressivement divisé leur proportion par dix entre 2007 et 2015 ! La quasi-totalité de ces produits ayant en effet été renégociée puisqu'ils ne représentent plus que 5,7 % de notre encours de dette, aujourd'hui sécurisé.

Nous continuons d'ailleurs de sortir peu à peu de ces produits potentiellement instables en utilisant tous les moyens à notre disposition, qu'il s'agisse de recours contentieux ou du fonds de soutien mis en place par l'État.

Parallèlement, nous n'avons jamais rompu le dialogue avec les organismes bancaires prêteurs, ce qui nous a permis, malgré un contexte défavorable lié à la crise, de poursuivre les négociations sur les taux d'intérêts et ne pas faire perdre un seul euro à la Ville ! Enfin, il est bon de rappeler que depuis 2007, tous les nouveaux emprunts ont été contractés sur des taux fixes sans aucun risque.

Nos finances sont donc saines et sûres et la Chambre régionale des Comptes, lors de son dernier audit de notre commune, a conclu que nos comptes "sont réguliers, sincères, équilibrés, et qu'il n'existe aucune sorte de faute ou de malversation", y compris concernant les emprunts dits "structurés".

Avec un niveau d'endettement par habitant équivalent à la moyenne des collectivités comparables, Oullins est donc tout à fait sereine sur la question de sa dette.

La stratégie que nous avons mise en place dès le début de la crise financière, accompagnée d'une gestion saine et réaliste de nos budgets, nous a permis de maîtriser notre dette sans avoir recours à l'augmentation des taux d'imposition jusqu'en 2014 et de ne pas les augmenter jusqu'à la fin du mandat, comme nous nous y sommes engagés ! Il est intéressant de noter que certaines municipalités alentour, de gauche, ont fait le choix, pour équilibrer leurs comptes soumis aux mêmes impératifs que les nôtres, de jouer sans état d'âmes la carte de la fiscalité ●

LA MÉMO

10 juin - 15h

Animations à destination des enfants à partir de 8 ans autour de l'exposition "Le Coq d'or"  
Sur inscription : 04 26 04 11 71

10 juin - 17h

Temps du conte par des conteuses professionnelles (dès 3 ans)  
Mémo Montlouis

13 juin - 15h

Ciné-club

16 juin - 19h

Atelier de lecture poésie (association "Les amis de l'AdVertance")

17 juin - 17h

Les p'tites histoires du mercredi (à partir de 3 ans)

20 juin - 10h30

Samedi des tout-petits pour les 6 mois - 3 ans et leurs parents  
Sur inscription : 04 26 04 11 71

24 juin - 17h

Ciné mioches (à partir de 6 ans)

THÉÂTRE

4 et 5 juin - 20h30

Tao (concert)

Nuits de Fourvière

Du 23 au 25 juin - 20h

La ceriseraie (théâtre)

27 juin - 15h

Tryptique (théâtre)

EN VILLE

13 juin - 20h

Concert de fin d'année de l'EHO  
Salle des fêtes du parc Chabrières

Du 15 au 27 juin

Portes ouvertes de l'Ensemble harmonique d'Oullins (EHO)  
www.eho-fr.com

20 juin - de 14h à 23h

30 ans de Music'85  
Parc Saint-Viateur

21 juin - de 15h à 23h

Fête de la musique  
Voir p.14

24 juin - 19h

Vente aux enchères d'Écohlctité  
Salle des fêtes (parc Chabrières)  
Voir p.15

24 juin - 20h30

Concert du Chœur Prélude et de l'ensemble vocal de Montchat  
Chapelle Saint-Thomas-d'Aquin

28 juin - 18h

Concert des élèves d'Instant musical  
Église Saint-Martin

CITOYENNETÉ

Jusqu'au 10 juin

Exposition Echo  
Hall Raspail, Hôtel de Ville

18 juin - 19h30

Conseil municipal  
Hôtel de Ville

19 juin - 18h

Séance plénière du CME  
Hôtel de Ville

SPORTS

6 juin et 13 juin

Découverte du foot féminin (Cascol foot)  
Stade du Merlo

Jusqu'au 11 juin

Inscriptions aux activités d'été  
Voir p.9

13 juin

Tournoi Éric Abidal (Cascol foot)  
Stade du Merlo

13 juin - de 10h à 16h30

Fête des familles (Cisag)  
Gymnase Montlouis

Du 15 au 19 juin

Portes ouvertes (Baco)  
Gymnase Montlouis

27 juin - 18h30

Spectacle de natation synchronisée (PLO)  
Piscine

FÊTES D'ÉCOLES

6 juin - de 10h à 14h

Fête de l'école des Célestins

11 juin - de 15h30 à 18h

Fête de l'école de la Saulaie

12 juin - 18h

Fête de l'école de La Glacière

13 juin - 10h

Fête de l'école du Revoyet

13 juin - de 14h à 18h

Fête de l'école Ampère

19 juin - à 17h

Fête de l'école Jean-Macé

25 juin - 16h30

Fête de l'école élémentaire du Golf

26 juin - 16h30

Fête de l'école Jean-de-la-Fontaine

26 juin - de 18h à 21h

Fête de l'école Jules-Ferry

27 juin - à 8h

Fête de l'école maternelle du Golf

30 juin - de 17h30 à 22h

Fête de l'école Marie-Curie

DIVERS

6 juin

Fête du quartier de la Saulaie (Acso)

6 juin - de 8h à 18h

Vide grenier école Fleury Marceau  
www.fleury-marceau.com

7 juin - de 8h à 18h

Vide grenier de Montmein  
12 bis bd de l'Europe

9 juin - 10h

Réunion d'informations Graines de SOL  
Sur inscription : 04 78 15 92 32

11 et 12 juin - de 9h15 à 12h30 et de 15h30 à 19h

Collecte de sang  
Salle Collovray

12 juin - à partir de 16h30

Les terrasses de l'Acso  
Place de la convention

12 juin - de 17h30 à 20h30

Fête des commerçants de Montmein

16 juin - de 14h à 19h

Information cours de français  
Maison des sociétés  
Sur rendez-vous au 07 85 61 47 44

22 juin - de 14h à 16h et de 18h à 20h

Réunion d'information pour les futurs parents d'un 1<sup>er</sup> enfant  
Caf 44 avenue Jean-Jaurès  
04 72 66 15 80

24 juin - de 14h30 à 16h30

Info diabète de type 2  
Maison des sociétés - Inscription obligatoire au 04 78 60 96 30

25 juin - de 20h à 22h

Soirée "Assistants maternelles mode d'emploi"  
Voir p.9

27 juin - de 9h30 à 18h30

Portes ouvertes du Ram et rencontre parents-assistants maternelles  
Voir p.9

HÔTEL DE VILLE

Place Roger-Salengro - BP 87  
69923 OULLINS Cedex  
tél. 04 72 39 73 13  
fax 04 78 50 81 78  
www.ville-oullins.fr  
contact@ville-oullins.fr  
www.facebook.com/Oullins  
twitter.com/VilledOullins

Horaires d'ouverture au public :  
lundi : 10h - 12h30 / 13h30 - 16h30  
du mardi au vendredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30  
Permanences État civil :  
jeudi : 12h30 - 13h30 / 16h30 - 18h  
vendredi : 12h30 - 13h30  
samedi : 9h - 12h

n° vert : 0800 013 477  
n° vert propreté : 0800 717 888

LA MÉMO - 8 rue de la République  
tél. 04 26 04 11 71

MÉMO MONTLOUIS - 39 bd Général De Gaulle  
tél. 04 78 51 60 17

PISCINE MUNICIPALE - 44, Grande rue  
tél. 04 72 66 12 40

POLICE MUNICIPALE : 04 37 20 12 00

PERMANENCES OUVERTES AU PUBLIC  
Maison des Sociétés, 37 rue Raspail

Impôts : le 1<sup>er</sup> mercredi du mois de 9h à 11h, uniquement en avril, juin, septembre, octobre et novembre

Aide aux victimes  
le 2<sup>e</sup> mercredi du mois de 14h à 16h30

Conciliateur  
1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois de 13h30 à 17h  
(sur rendez-vous au 04 72 39 73 13)

CICAS (Retraites)  
les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois  
de 9h à 12h et de 13h à 16h30  
(sur rendez-vous au 0820 200 189)

Avocat-conseil  
tous les vendredis de 10h45 à 12h15

Boutique de droit (Amély) : sur rendez-vous au 04 78 51 59 28

les 3 premiers vendredis du mois de 13h à 17h à la Maison des sociétés et le dernier jeudi du mois de 13h30 à 16h30 au Centre social de la Saulaie

ENCOMBRANTS  
Service voirie et cadre de vie, tél. 04 72 39 73 13

- Déchèterie de Pierre-Bénite - chemin de la Gravière  
tél. 04 72 39 21 87  
- Déchèterie de Francheville - Z.I de Taffignon,  
29, route de la gare - tél. 04 78 59 04 32

CIMETIÈRE - 96, rue du Perron  
tél. 04 72 39 73 18  
Ouvert tous les jours de 8h30 à 17h

PERMANENCES  
M. Michel TERRÔT - Député du Rhône  
8, rue Victor Hugo  
69600 OULLINS  
tél. 04 78 50 50 50

M. François-Noël BUFFET - Sénateur du Rhône  
57 rue Edouard Herriot  
69002 LYON  
tél. 04 72 39 36 00 - fax 04 72 39 36 39

# leDRIVE Intermarché

vous connaissez ?



Je commande sur  
[www.ledriveintermarche.com](http://www.ledriveintermarche.com)



Je règle ma commande  
dans l'horaire choisi



Je récupère ma commande  
en moins de 5 mn

A bientôt sur [www.intermarche.com](http://www.intermarche.com)

**Intermarché**  
SUPER  
TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

143, boulevard Emile Zola - 69600 Oullins  
Lundi à samedi, 8h45-19h45  
04 78 51 35 74



# LYON AUDITION

CORRECTION AUDITIVE DE L'ADULTE ET DE L'ENFANT

Maryline GUSTIN  
Audioprothésiste D.E.



- Evaluation gratuite de votre audition
- Essais\* d'aides auditives toutes marques adaptées à votre budget
- Suivi individualisé et régulier
- Protection anti-bruit, anti-eau et casque TV

111, Grande rue - Oullins - 04 78 86 97 28



# Adieu kilos!

La méthode  
Naturhouse

UNE MÉTHODE  
EXCLUSIVE ET UNIQUE

Je perds du poids durablement...

1. Suivi hebdomadaire par votre diététicien(ne)
2. Plan diététique Personnalisé
3. Produits à base de plantes, fruits et légumes



suivi diététique  
[www.naturhouse.fr](http://www.naturhouse.fr)



**NATUR HOUSE**  
Experts en rééducation alimentaire

La petite  
Cave  
d'Oullins

**Caviste 100% Indépendant !**

Vins d'artisans vignerons

Le plus grand choix en **WHISKY et RHUM**

04 78 73 74 66

31 rue de la République

lapetitecavedoullins@gmail.com

livraison gratuite à Oullins

TOUS  
**VOS CADEAUX**  
POUR LA FÊTE DES PÈRES !



à 200m du Métro

LA BONNE QUESTION

QUI VA ME PRÉVENIR EN CAS D'EFFRACTION ?

► C'EST MOI !

DÉCOUVREZ NOS SOLUTIONS  
D'ALARME CONNECTÉE **somfy**.



DU 1<sup>ER</sup> JUIN  
AU 31 JUILLET 2015  
**LA POSE À 1€ TTC**  
POUR UN SYSTÈME  
D'ALARME SOMFY  
ACHETÉ \*



storesdefrance.com  
Conseil • Fourniture • Pose

04 72 68 88 51 Oullins

\* voir modalités de l'offre en magasin.



VENTE DIRECTE  
PRODUITS  
FERMIERS



ÉPICERIE  
BIO



RESTAURANT  
TRAITEUR

Chipolatas nature, aux herbes,  
au curry et merguez  
du Gaec de Marcy  
12,90 € le kg



EN CE  
MOMENT  
c'est barbecue !

Bières bio  
et locales  
à partir de  
4,75€/75cl



OUVERTURE DU LUNDI AU SAMEDI  
DE 10H À 20H !

105 avenue Jean Jaurès  
69600 Oullins

04 78 56 69 72  
www.lasuperhalle.fr

